



MECS *Les saints-anges* Négociation pour le passage de la CCN 51 à la CCN 66

Communiqué concernant la prochaine réunion de négociation du 22/01/2019

Avant tout, notre syndicat tient à vous souhaiter une excellente année 2019 bien qu'elle ne commence pas sous les meilleurs auspices !

Lors de la première réunion de négociation qui s'est déroulée le 17/12/2018, il s'avère que les conditions de déroulement (prévues dans l'accord de méthode) n'étaient plus réunies pour permettre la poursuite des négociations sans risque juridique ultérieur. En effet, M. GOMEZ-BONNET étant devenu le représentant de l'employeur en mission transitoire à la place de M. MIRA il ne peut plus participer à cette négociation sans qu'il n'y ait un risque de conflit d'intérêt puisqu'il est maintenu dans sa fonction de Directeur de la MECS Les saints-anges. M. GOMEZ-BONNET pourrait, effectivement, profiter de sa posture de Directeur général en intérim pour s'octroyer quelques avantages dans le passage de la CCN51 à la CCN66. Les délégations ont reconnu l'évidence de cette situation et la réunion a donc été reportée au 22 janvier 2019.

Nous espérons que l'association Fouque a fait le nécessaire pour que la réunion du 22 janvier 2019 se déroule en écartant tout risque de conflit d'intérêt.

De plus, la Direction s'était engagée à fournir le compte rendu de cette réunion à notre syndicat dans un délai raisonnable afin que nous puissions l'amender et le valider avant la réunion suivante. Or, à ce jour (20/01/2019), aucun projet de compte rendu ne nous a été transmis.

Par ailleurs, le 16 décembre 2018, nous avons envoyé un courriel aux membres du CE de la MECS Les saints-anges pour que notre délégué syndical central, Christian BARBE, puisse participer aux réunions préparatoires organisées au niveau du Comité d'Établissement notamment pour permettre une réelle cohérence et donc une plus grande efficacité dans les négociations. Plus d'un mois après, nous n'avons toujours aucune réponse de la part du CE !

Il faut également savoir que lors de la réunion du 17/12/2018, notre délégué syndical central a été victime de propos irrespectueux assortis d'une menace de la part de M. Toni GIMONDO.

Afin que les prochaines réunions se déroulent dans un climat serein et en toute transparence, notre syndicat CGT-Fouque va demander l'enregistrement des séances.

Notre syndicat CGT-Fouque reste à l'écoute de tous les salariés afin de mener le plus efficacement possible cette négociation. Par conséquent, n'hésitez pas à vous rapprocher de notre délégué syndical CGT sur l'établissement, Abdoulaye SAKO.